

Questions orales

l'intérêt du Canada que l'Accord de libre-échange soit rouvert. Nous avons notamment dit que les industries culturelles n'étaient pas négociables. M^{me} Hills, M. Katz et les autres négociateurs ont beau mettre des choses sur la table. Cela ne veut pas dire pour autant que nous allons les accepter. Nous allons négocier dans l'intérêt supérieur du Canada et notre position à cet égard est très claire.

* * *

LA CITOYENNETÉ

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

Même si l'esprit de la citoyenneté canadienne a toujours été important pour notre pays, il l'est encore plus maintenant et le sera davantage lorsque nous nous efforcerons de sauvegarder l'unité canadienne au cours des prochains mois. Pourtant, bon nombre de personnes prétendent que nous avons oublié ce que cela veut dire être citoyen et que beaucoup de Canadiens n'ont pas saisi l'esprit du canadianisme.

Voici ma question: Quelles mesures prenons-nous pour renforcer le sens et l'esprit de la citoyenneté canadienne comme principes fondamentaux à exploiter pour que notre héritage bilingue et multiculturel donne sa pleine mesure? De quelles façons nous y prenons-nous pour inculquer les valeurs inhérentes à la citoyenneté chez les Canadiens, non seulement les nouveaux immigrants mais également tous ceux qui sont nés ici?

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa question.

De fait, elle me permet de montrer mon engagement ferme, à l'occasion de la création du nouveau ministère que je suis le premier à diriger, de faire de la promotion, du soutien et de la pleine expression de la citoyenneté, l'une des plus importantes activités de ce ministère, voire la plus importante.

Le député a toujours présenté d'excellentes suggestions sur la façon de mieux promouvoir la compréhension entre Canadiens. Je lui ai déjà rendu visite, à un moment donné, à Fredericton et j'ai pu me rendre compte d'une initiative qui dure depuis 20 ans.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre): Monsieur le Président, j'adresse ma question au ministre responsable des Affaires constitutionnelles. Elle concerne les relations que le gouvernement entretient avec les autochtones.

Comme il le sait sans doute, les membres de l'Assemblée des Premières nations se réunissent cette semaine à Winnipeg, et cette rencontre devait être suivie d'un événement appelé le Pow wow international des peuples. Le Secrétariat d'État a refusé d'y participer et, compte tenu qu'il envoie ainsi un message très négatif aux populations autochtones, à un moment où elles espèrent attirer 15 000 personnes à un pow wow, je me demande si le ministre serait disposé à reconsidérer cette décision au nom du gouvernement.

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, je vais étudier la question.

Je dois dire que j'ai eu l'autre jour un entretien très constructif avec M. George Erasmus, président sortant de l'APN, et que j'espère en avoir d'aussi constructifs avec son successeur, ainsi qu'avec les membres et les dirigeants de cette organisation et ceux d'autres groupes autochtones. Je comprends très bien l'importance que revêt la participation de non-autochtones à certaines activités cérémoniales des autochtones. À mon avis, les députés doivent songer à participer à ce genre d'activités plus qu'ils ne l'ont fait dans le passé.

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre): Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au même ministre. Elle concerne à nouveau les rapports que le gouvernement entretient avec les autochtones.

Comme il le sait sans doute, dès les premières séances que l'Assemblée des Premières nations a tenues au cours du week-end, les participants ont discuté de la nécessité d'étudier le système judiciaire canadien. La Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont déjà commencé cette étude, mais jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a refusé d'examiner notre système judiciaire et ses incidences sur les autochtones.

Le ministre peut-il dire si le gouvernement reviendra sur sa décision dans ce dossier?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, comme mes collègues le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et la ministre